

Rapport pour le FSM

Le 12 décembre, le Sénat a approuvé le projet de loi sur la surintendance des retraites et des pensions. Cela s'est produit lors d'une répression sévère contre la foule de travailleurs actifs et retraités dans les rues entourant le bâtiment du pouvoir législatif. La police s'est concentrée sur l'arrestation des manifestants et des dirigeants du syndicat des travailleurs de l'ANDE (Administration nationale de l'électricité) ; le but était de prendre des otages afin que le ministre de l'Intérieur puisse négocier l'abandon des rues en échange de sa liberté.

Le lendemain, la Chambre des députés, après plusieurs tentatives pour réunir le quorum nécessaire et face à une énorme manifestation ouvrière, a donné son approbation au projet de loi sans le lire ni le discuter au cours d'une séance qui a duré moins de 15 minutes. Dans l'après-midi, le président de la République a promulgué la loi.

L'objectif de la loi, sous prétexte de superviser et de protéger les investissements des différentes caisses de retraite, est de mettre cet argent à disposition pour financer la dette publique de l'État, qui n'honore pas ses contributions légales à ces fonds, et de capitaliser les mêmes entreprises privées qui exploitent les travailleurs et qui, dans de nombreux cas, évitent d'inscrire leurs employés à la sécurité sociale ou sont en retard de paiement. cotisations aux fonds de pension. Un autre objectif est d'utiliser ce mécanisme de pillage pour affaiblir les fonds de pension et ouvrir les portes aux sociétés de gestion de fonds de pension privés, qui ont causé tant de dommages aux travailleurs dans plusieurs pays de Notre Amérique.

L'urgence, critiquée par de larges secteurs de la société et de la presse, était due à l'engagement du gouvernement envers le FMI dans l'approbation de la loi au cours du mois de décembre, car la réalisation de cet objectif a permis de contracter de nouvelles dettes auprès des organisations internationales de crédit, ce qui était interdit par les niveaux d'endettement très élevés qui avaient atteint les deux mandats présidentiels précédents du Parti Colorado (le même qui était encore au pouvoir). maintient comme président d'honneur le défunt tyran Alfredo Stroessner).

Les menaces qui pèsent sur la classe ouvrière ne se limitent pas à cela. Un autre des engagements pris avec le FMI est une loi visant à réformer la carrière dans la fonction publique, qui entraînera d'énormes réductions des droits acquis par les employés du secteur public et des licenciements massifs, dans de nombreux cas déguisés en retraites anticipées volontaires. À cela s'ajoutent les plans de flexibilité du travail annoncés il y a quelques mois par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Malgré la défaite subie, la classe ouvrière n'a pas baissé les bras. Lors d'une réunion qui a suivi les événements décrits ci-dessus, il a été décidé de poursuivre la lutte, d'organiser un congrès unitaire de toutes les organisations syndicales et de préparer une grève générale qui serait déclenchée si les circonstances le justifient, ce qui est très probable.

Les récents événements nationaux, ajoutés aux circonstances que traversent les pays voisins, font que la direction syndicale et sociale prend progressivement conscience que ce que nous vivons dans le pays n'est pas quelque chose de particulier mais fait partie de l'assaut mondial du capital contre la classe ouvrière et que les raisonnements et les déclarations à cet égard sont de plus en plus fréquents ; Un sentiment de solidarité de classe internationaliste, jusque-là absent, est en train de prendre forme.

Oscar Herreros Huissier

Responsable du secteur des retraités de l'action syndicale collective. Paraguay

26/12/2023